

P

**OLITIQUE
C
CULTURELLE**



Une politique culturelle, pourquoi ?

Cette démarche répond à la nécessité d'avoir une vision claire des attributions, de proposer des critères équitables de subvention, de permettre la transparence, tout en continuant à soutenir les différentes sociétés locales et les événements existants.

Un grand nombre de manifestations très diverses ont lieu toute l'année dans notre région. La culture permet d'échanger, partager, voyager, ressentir. Elle favorise l'intégration, la cohésion sociale et le développement personnel.

A l'heure où certains pays suppriment toute subvention à la culture, notre Commune veut au contraire maintenir et renforcer son soutien à celle-ci.

Cette politique culturelle se veut également éco-responsable et durable. C'est un outil précieux qui permettra aux autorités de soutenir et d'encourager la culture, en tenant compte des spécificités de notre région, selon quatre axes bien définis:

- **Accessibilité**
- **Diversité**
- **Développement**
- **Visibilité**

A cette fin, le site de la Commune du Chenit permettra de trouver des formulaires en ligne pour des demandes de subventions, ainsi que tous les renseignements utiles concernant cette nouvelle politique.

Je souhaite vivement que cet outil rencontre l'adhésion des citoyens et des sociétés locales et leur soit utile.

Raffaella Cantone Meylan
Municipale de la Cohésion sociale



INTRODUCTION

Culture Commune

Cette première politique culturelle pour la Commune du Chenit est un pas important. En donnant des orientations générales, elle affirme une volonté de consolider, de valoriser et de développer l'offre culturelle. Face à l'évolution rapide des pratiques culturelles et à la diversification des attentes du public, la Commune se positionne aux côtés des acteurs et actrices pour les accompagner dans ces mutations.

En Suisse, dans le domaine culturel, le rôle des communes est central. En apportant plus de la moitié du financement de la vie culturelle et artistique, leur participation est même vitale. A l'échelon local, les défis sont nombreux. Nos institutions se doivent de toucher de nouveaux visiteurs. Les habitudes de consommation ont changé. Les modes de communication se sont renouvelés. Certains acteurs ont vieilli avec leur public alors que d'autres peinent à renouveler leurs forces bénévoles. L'augmentation des contraintes légales et des charges financières pèsent de tout leurs poids sur les organisateurs parfois jusqu'au découragement. Accompagner cette culture de proximité est un élément central.

Autre enjeu, proposer une offre actuelle et diversifiée s'adressant à toutes les générations. En souhaitant créer un environnement propice au développement artistique et aux initiatives associatives, la Commune transmet également un signal fort en direction d'une relève qu'elle espère voir émerger.

Qui seront les porteurs des traditions de demain ? Qui sera au cœur de la vie culturelle locale dans 20 ans ? Beaucoup de sociétés seront toujours là alors que d'autres n'auront pas réussi à transmettre le flambeau.. Surtout, de nouvelles seront apparues et des talents individuels ou collectifs auront fait rayonner la région, en théâtre, musique, danse, art plastique ou choral.

Autour des quatre axes de sa politique culturelle, la Commune du Chenit envoie un message à la population : Créez, organisez, participez, engagez-vous! Ensemble, soyons porteurs de ces émotions collectives que seuls l'art, la culture et la fête peuvent offrir !

Cyril Maillefer
Délégué à la Cohésion sociale





A M B I T I O N

« L'ambition culturelle de la Commune du Chenit se porte sur des valeurs d'ouverture et de solidarité amenant au développement d'une culture de proximité accessible au plus grand nombre de ses citoyens. Au travers de sa politique culturelle, elle favorise l'accès de la population à la culture, elle vise à encourager et visibiliser la création et à promouvoir la diversité des formes d'expression culturelle.

Pour atteindre cela, elle développe, par l'octroi de subventions, la mise à disposition d'infrastructures ou de prestations de service, un soutien actif au domaine culturel et exprime ainsi son souhait d'aider, dans la mesure de ses moyens, les initiatives privées, les sociétés et les associations actives dans ce domaine.

Enfin, par ses institutions culturelles et par des initiatives propres, la Commune du Chenit valorise la culture au sens large comme vecteur de rencontre entre les générations et de liens sociaux, de promotion touristique et de renforcement de l'attrait de la région pour ses habitants. »



A X E S

1

Accessibilité

L'offre culturelle s'adresse
à tous les publics,
à tous les âges et
à tous les budgets

- Veiller à promouvoir une offre culturelle qui s'adresse à toutes les générations.
- Faciliter l'accès à l'offre culturelle en encourageant la gratuité ou les rabais pour lutter contre l'isolement et faire participer un plus grand nombre de personnes.
- Penser la culture au sens large, en soutenant et en développant des événements favorisant la cohésion sociale et les liens de proximité.



A X E S

2

Diversité

L'offre culturelle est diversifiée
alliant des formes traditionnelles
comme des formes actuelles



Arts plastiques et visuels, Théâtre, Danse, Musique populaire, classique ou actuelle, Art choral, Littérature, Cinéma, Photographie, Multimédia, etc.



Sauvegarde, accroissement et connaissance du patrimoine historique.



Événement populaire à but socioculturel (fête de quartier, fête des voisins, 1er août, etc.)



Développement

L'offre et la création culturelle
sont soutenues et encouragées

- Par différentes formes de soutiens financiers, matériels ou par la mise à disposition/location de locaux, la Commune encourage la création culturelle.
- Porter une attention à la sauvegarde des sociétés locales anciennes tout en favorisant l'émergence de nouvelles sociétés et associations, porteuses des traditions culturelles de demain.
- Développer la vitalité du tissu socioculturel en facilitant et en accompagnant les initiatives venant des habitants.



4

Visibilité

L'offre culturelle est mise en valeur et développe l'attractivité de la Commune

- Un marqueur fort pour l'image de la Commune participant à son rayonnement et à sa visibilité.
- Un atout pour l'attractivité de la Commune. La culture étant l'une des conditions cadres évaluées par la population lors du choix d'un lieu de résidence.
- Un élément de communication auprès de la population renforçant une perception positive de l'action publique et l'identification à la Commune.



OBJECTIFS

Soutenir et visibiliser la création et les institutions culturelles

Favoriser l'émergence de nouvelles sociétés locales

Promouvoir la diversité culturelle

Rendre les citoyens acteurs de la vie culturelle

Eveiller les jeunes et la population à la culture

Attirer des publics éloignés des pratiques culturelles

Mettre en valeur le patrimoine et sauvegarder les traditions

Développer des activités artistiques et culturelles complémentaires à l'offre existante

Jouer un rôle de facilitation auprès des acteurs culturels et des sociétés locales

Consolider les synergies entre les institutions présentes sur le territoire communal

Installer un environnement propice à la création et au développement des sociétés



Arts plastiques et visuels

Théâtre

Danse

Musique classique, populaire, actuelle

Art choral

Littérature

Cinéma, vidéo, photographie, production numérique

Sauvegarde, accroissement et connaissance du patrimoine historique

Événement à but socioculturel favorisant la cohésion sociale et l'intégration

D O M A I N E S S O U T E N U S



S O U T I E N S

Subvention unique

Pour une aide financière ponctuelle et unique pour un projet ou un événement à but culturel ou socioculturel

Subvention annuelle

Destinée aux institutions culturelles ainsi qu'à certaines sociétés ou associations qui en font la demande

Mandat artistique et achat d'oeuvres d'art

Fond pour l'achat d'oeuvres d'art ou attribué à des projets spécifiques

Bourse d'études

Destinée aux personnes en formation « sport-art-études » de niveau secondaire I, secondaire II ou respectivement tertiaire

Prix culturel de la Commune du Chenit

Attribué annuellement à un.e artiste ou une association pour un engagement, un projet ou une prestation remarquable

Prestations de service, en matériel ou en nature

En fonction des demandes, des prestations du personnel communal, ou des locaux et du matériel en prêt peuvent être octroyés avec un rabais avantageux ou gratuitement





Commune du Chenit
Service de la Cohésion sociale
/2024

www.communeduchenet.ch